



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DES HEURES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE DU 3 SEPTEMBRE 2019 ET DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR
LA SOUSSIGNÉE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE PAR
INTÉRIM QUE :**

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge tenue le 6 août 2019, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 304/06-08-19 modifiant l'heure du début des séances ordinaires de la Ville du 3 septembre 2019 et 1^{er} octobre 2019 qui avait été fixée à « 19 h » et qu'elle soit modifiée comme suit : « **immédiatement après la séance d'agglomération fixée à 19 h** ».

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 13^e JOUR D'AOÛT 2019

**Louise Chartrand
Directrice générale et greffière par intérim**